

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 15 JANVIER 2021

Présents : Mmes SOUCHA Lydia, SAILLARD Marie-Pierre, CHARDON Aurélie, LEFORT Dominique et Mrs THERY Jean-Bernard, PEREIRA Stéphane, COQUERET Didier, VIENNET Simon, JEANNIN Vincent, SAILLARD Fabien

Excusés : Mr VIENNET Julien

Absent :

Convocation du 08/01/2021

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 4 décembre 2020
- Péri-scolaire - convention territoriale jeunesse avec la CAF
- Formation des élus
- Projet de l'extension de l'école
- Affaires diverses

1 - Approbation Compte-Rendu du 04 décembre 2020

Aucune remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2 - Péri-scolaire - Convention Territoriale Jeunesse avec la CAF

Monsieur le Maire rappelle l'importance du péri-scolaire.

Il présente la convention : jusqu'à cette année les subventions de la CAF étaient versées aux communes pour le compte du péri-scolaire.

La nouvelle convention propose qu'à compter de 2021, ces aides soient versées directement à Familles Rurales qui gère le péri-scolaire de Oye et Pallet.

Le Conseil autorise monsieur le maire à signer cette convention.

3 - Projet de l'extension de l'école de Oye et Pallet

Monsieur le Maire expose le projet définitif de l'extension de l'école intercommunale de Oye et Pallet. Le projet prévoit une nouvelle bibliothèque, un nouveau local pour le péri-scolaire, un nouveau préau, ce qui permettra de récupérer une salle de classe dans le bâtiment actuel.

Le montant estimé s'élève à 750 000 €, études comprises mais le taux de subvention n'est pas encore connu.

Le conseil municipal est favorable au projet présenté.

4 - Formation des élus

Il est rappelé que chaque élu a le droit à une formation.

La société IEPP propose des formations aux nouveaux élus, formation qui pourrait se faire en commun avec les communes voisines pour avoir un plus grand nombre de participants.

4 élus de Malpas sont intéressés.

11 - Affaires diverses

- Commission Bâtiments : Fabien Saillard rend compte de la visite des chaufferies avec le SYDED dans le cadre de l'adhésion à la convention de groupement pour l'entretien des installations.
- acquisition de parcelles boisées : l'ONF a transmis un devis pour estimer la valeur des parcelles concernées. Le conseil accepte ce devis (755 € HT). Cette somme ne sera pas facturée si la commune fait l'acquisition de ces parcelles et les soumet au régime forestier.
- Monsieur le Maire rappelle le projet de vente d'un terrain constructible par monsieur Viennet Noël à Monsieur Salvi Alexandre et Madame Vieille Loredane. Ce projet inclut une parcelle communale (54 m²) que le conseil décide de vendre au prix de 150 € / m².
- Chemin du lac de Malpas : le chemin situé au milieu de la tourbière du Petit Malpas se trouve sur du terrain privé. Les propriétaires du lac souhaitent qu'il respecte le milieu naturel. L'EPAGE propose qu'une convention soit établie entre le propriétaire et la commune qui serait chargée de l'entretien.
- garage pompiers : le SDIS a accepté de verser 200 € pour compenser les dépenses de chauffage pendant la période où la porte de garage était endommagée.
- Cabine téléphonique rue principale : la société Orange procédera au démontage de la cabine téléphonique située devant le restaurant. Accord du conseil.
- Sécurité rue principale : Stéphane Pereira signale que le panneau « cédez le passage » situé à l'angle de la rue des Granettes n'est pas visible à cause de la place de parking. Le Conseil approuve cette constatation et décide de supprimer la place de stationnement située devant le panneau.
- Du fait du contexte actuel, le Conseil municipal décide d'offrir un cadeau aux personnes ayant 80, 90, 95, 100 ou 105 ans.
Mme Paquette Denise aura 100 ans en février 2021.

Séance levée à 22 h 05.

Malpas, le 18 janvier 2021

Le Maire,
Jean-Bernard THERY

